

LA REVUE

Nom	La Libre Belgique	
Type	Quotidien	
Domaine	Presse internationale, nationale et régionale	
Date de parution	30 mai 2015 - Supplément Entreprise	

L'ARTICLE

Rubrique	Supplément "Entreprise" de La Libre Belgique
Titre	Des PME mises à l'honneur Un prix pour saluer l'esprit d'entreprise
Introduction	<p>" [...] Le 4 juin prochain, au Cercle du Lac à Louvain-La-Neuve, un public composé de professionnels du monde de l'entreprise décernera le prix de "la PME de l'Année 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles" à une entreprise "qui aura montré son excellence en développant une initiative majeure de nature à optimiser sa compétitivité sur son marché".</p> <p>[...] Un jury a sélectionné les 4 finalistes qui seront donc soumis au vote du public le 4 juin.</p> <p>[...] Quatre PME qui démontrent que la volonté d'entreprendre peut soulever des montagnes..."</p>

NOTRE RÉFLEXION

- Outside the box thinking?
- Innovation dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté...

Applications

Gérer son frigo ou son temps de travail ? Il y a des apps pour ça. p.5

Carrières

Quelle est l'importance des rites dans l'entreprise ? p.11



Face et profil

Scott Heiferman est le fondateur de Meetup, l'“anti-Facebook”. p.16

La Libre

E

Entreprise

SUPPLÉMENT DE LA LIBRE BELGIQUE – SAMEDI 30 MAI 2015 – 27^E ANNÉE – N°22 – www.lalibre.be

Des PME mises à l'honneur

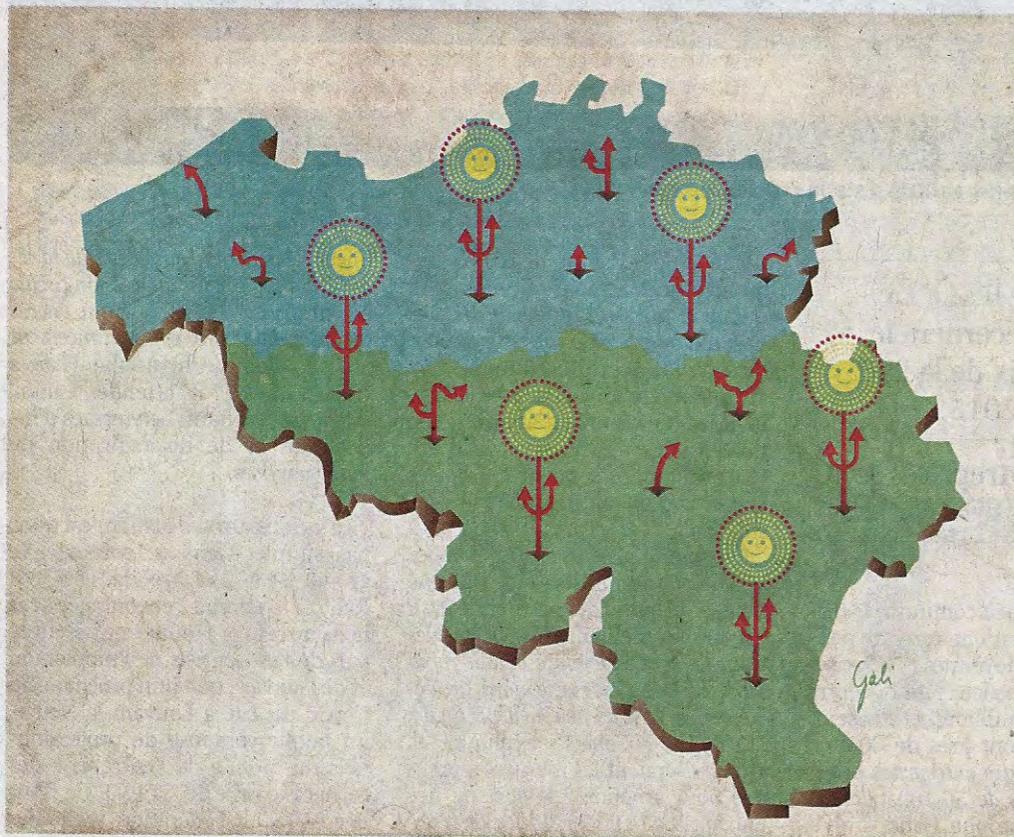


ILLUSTRATION GAËLLE GRISARD

On le sait, la Belgique est une terre de PME. Pourtant, créer son entreprise et la faire grandir relèvent souvent du parcours du combattant. Pour saluer l'esprit d'entreprise de ceux et celles qui font le pari de l'innovation, le groupe IPM (“La Libre”, “DH”...) décernera le 4 juin prochain le prix de l'Entreprise de l'année 2015. pp. 2-3

A vos côtés
dans vos placements



LELEUX ASSOCIATED BROKERS
vous propose une nouvelle manière d'épargner :

LE PROFIL BASS

Une épargne sécurisée qui vous assure une rente bien supérieure à votre livret d'épargne !



LELEUX ASSOCIATED BROKERS

SOCIÉTÉ DE BOURSE
BEURSVENNOOTSCHAP

Informations et conditions | 0800 255 11 | www.leleux.be

Ath | Bruxelles | Charleroi | La Louvière | Liège | Mons
Namur | Overijse | Soignies | Tournai | Uccle | Waterloo | Wavre

Épinglé

Un jury, 4 finalistes

Sélection Le prix de la PME de l'année 2015 se déroule en 4 phases. Après un appel à candidatures, la rédaction économique de "La Libre" a sélectionné, sur base d'une vingtaine de dossiers, une dizaine de candidatures en fonction d'une série de critères (effectifs dans l'entreprise, chiffre d'affaires, solvabilité,...). Un jury a ensuite pris le relais : il s'est réuni le mercredi 20 mai dans les locaux du groupe IPM ("La Libre", "DH", DH radio,...). Composé de membres d'organisations professionnelles, du secteur public, du monde académique, d'experts mais aussi de lauréats des éditions antérieures des Trophées de l'Excellence, ce jury a choisi les quatre finalistes que nous vous présentons dans ces pages. Rendez-vous le 4 juin prochain pour la proclamation de l'Entreprise de l'année 2015.

Le chiffre

69,1 %

LE TAUX DE SURVIE À 5 ANS

Selon une étude réalisée récemment par Graydon, le taux de survie à cinq ans des nouvelles entreprises est de 69,1 %. Un taux de survie supérieur en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles.

lalibre.be

RÉAGISSEZ !

N'hésitez pas à réagir à ce dossier sur notre site.

La Libre

La Libre Entreprise.

Supplément hebdomadaire à La Libre Belgique.

Rédaction : Vincent Slits (chef de service économique), Yves Cavalier, Mathieu Colleyn, Patrick Dath-Delcambe, Pierre-François Lovens, Anne Masset (coordination), Raphaël Meulders, Dominique Simonet et Patrick Van Campenhout.

Collaborateurs : André Bailleux, Solange Berger, Isabelle de Laminne, Laurent Lambrecht, Charlotte Mikolajczak, Benoît Octave et Olivier Standaert.

Réalisation : IPM Press Print.

Administrateur délégué - éditeur responsable : François le Hodey.

Directeur Général : Denis Pierrard.

Rédacteur en chef : Francis Van de Woestyne.

Rédacteurs en chef adjoints : Xavier Ducarme et Gilles Milecan.

Conception graphique : Jean-Pierre Lambert.

Publicité : Bruno Bonte (0032.2.211.28.73)

Un prix pour salu



JOHANNA DE TESSIERES

Lancer une entreprise en 2015 reste un exercice de haute voltige.

► Le groupe IPM ("La Libre",...) décernera le 4 juin le prix de la PME de l'année 2015.

► Quatre entreprises sont en lice.

C'est un lieu commun : la Belgique est une terre de petites et moyennes entreprises (PME). On estime leur nombre entre 900 000 et un million sur l'ensemble du pays, dont près de 60% en Flandre. "99% des entreprises belges comptent moins de 50 travailleurs", confirme Christophe Habets, réviseur d'entreprise chez KPMG.

Le nombre de ces PME n'a fait qu'augmenter depuis dix ans. Selon un calcul réalisé par Graydon, il y aurait eu l'an dernier un peu plus de 81 000 créations d'entreprises dans notre pays. Mais créer une PME ou la piloter reste pourtant un exercice de haute voltige. Car si la conjoncture économique se redresse quelque peu, les obstacles à la réussite restent nombreux. Les clés du succès ? Un bon "business plan" basé sur une étude approfondie du marché, des compétences pointues, une gestion professionnelle et des moyens financiers suffisants. Mais cela ne suffit pas toujours...

Une étude, datant de 2012, démontre que la moitié de nos PME ont vu le jour il y a moins de dix ans. Et seulement 3% de celles-ci avaient plus de 50 ans ! Récemment, une autre étude d'un consultant confirmait la vulnérabilité d'une partie de notre tissu de PME. Ainsi 30% des PME wallonnes seraient en danger en raison d'un taux de solvabilité insuffisant.

Pourtant, à en croire Olivier Willockx, administrateur délégué du Beci, le moral des patrons de PME est plutôt meilleur. "Notre dernier coup de sonde remonte à huit mois. Mon sentiment est que le moral des entrepreneurs est un peu meilleur qu'il y a cinq ou six mois", explique-t-il. Quelles seraient les mesures à prendre pour améliorer le sort de nos entreprises ? Olivier Willockx n'hésite pas : la priorité reste à la baisse des charges sur le travail et à la pression fiscale. "Pour salaire de 1, un patron paie aujourd'hui 3, toutes charges comprises. C'est l'élément le plus pénalisant pour les PME et qui est totalement incompris par leurs patrons. Au Canada, les très petites entreprises paient un impôt sur les bénéfices de 9%. En Belgique, le chiffre tourne autour de 24 à 28%", dit-il encore.

Il y a six mois, KPMG avait sondé plusieurs centaines de PME dans le pays. "A la question de savoir quels sont les grands défis auxquelles elles seront confrontées à l'avenir, ces PME ont mis en avant comme trois pre-

miers éléments la complexité de la législation (28%) puis la pression fiscale et parafiscale (16%) et enfin l'accès aux prêts bancaires et au financement (10%)", ajoute Christophe Habets (KPMG). Les PME attendent aussi, dit-il, des "incitants" en termes d'innovation et de diversification de leurs activités.

La vie de patron de PME n'est donc pas simple. Dans ce contexte, le groupe IPM ("La Libre", la "DH", DH Radio,...) entend encourager ces hommes et ces femmes qui osent le pari de l'entreprise, de l'innovation et de l'audace. Le 4 juin prochain, au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve, un public composé de professionnels du monde de l'entreprise décernera le prix de "la PME de l'Année 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles" à une entreprise "qui aura montré son excellence en développant une initiative majeure de nature à optimiser sa compétitivité sur son marché". Un prix qui s'inscrit dans le cadre de la 9^e édition de la Journée de l'Excellence des PME.

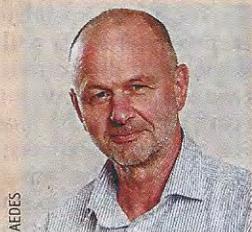
Un jury a sélectionné les 4 finalistes qui seront donc soumis au vote du public le 4 juin. Il s'agit de Pulsar Consultings, Aedes, Forever Products et enfin SA de Vente des Equipements Trane. Quatre PME qui démontrent que la volonté d'entreprendre peut soulever des montagnes...

V.S.

er l'esprit d'entreprise

Aedes

Un agitateur dans le monde feutré de l'assurance



AEDES

Audace. Un petit assureur pas comme les autres... Voilà comment on pourrait qualifier Aedes. Dans un monde de l'assurance assez traditionaliste, Aedes entend jouer la carte de la différence, de l'originalité, de l'audace. Sa communication est décalée, voire humoristique. L'entreprise, qui se définit elle-même comme un "agitateur d'assurance", est ce que l'on appelle un "souscripteur" : il se situe entre le monde des compagnies et des courtiers. Basée à Namur, Aedes a vu le jour, il y a 18 ans, sous l'impulsion de Thierry Ronvaux. Son terrain d'action :

la RC Auto et l'assurance incendie. Mais l'entreprise vient d'ouvrir une troisième ligne de production en lançant un produit Omnium (casse, vol et assistance) pour les vélos, une première en Wallonie. "Nous constatons une explosion des ventes de vélos électriques dans notre pays. Le prix d'achat moyen de ces vélos est en hausse et peut atteindre des montants de l'ordre de 2000 à 4000 euros. Lancer un tel produit est une manière de nous positionner de manière symbolique sur un problème de société, en l'occurrence la mobilité", explique Thierry Ronvaux. Aedes fait preuve de créativité dans la conception des produits, par exemple en lançant une police d'assurance "P50" qui propose aux conducteurs âgés de 50 à 75 ans une prime unique, indépendamment donc du type de voiture assurée. "Ce produit, lancé il y a deux ans, se vend comme des petits pains." Aedes sait aussi rebondir sur l'actualité. Ce fut le cas avec les effets sur nos producteurs locaux de l'embargo frappant certaines de nos exportations de fruits et légumes vers la Russie. Aedes a ainsi acquis 10 tonnes de pommes et poires pour les distribuer notamment à l'ensemble des courtiers partenaires.

Cette petite PME namuroise enregistre une belle croissance. Son chiffre d'affaires est ainsi passé de 6,55 millions d'euros en 2013 à près de 7,3 millions à fin 2014. L'emploi, une vingtaine d'unités, est aussi en croissance. "Nous allons engager 4 personnes cette année et ce sera probablement également le cas l'année prochaine", ajoute Thierry Ronvaux, en donnant une priorité aux jeunes. (V.S.)

Forever Products

Une renaissance et de nouvelles ambitions



FOREVER PRODUCTS

Seconde vie. En voilà une entreprise qui revient de loin... C'est bien simple, en 2007, elle était carrément au bord de la faillite avec trois millions d'euros de dettes. L'histoire débute en 1997 : Guy Fontaine crée Forever Products qui devient une des entreprises conditionneuses de liquides chimiques les plus modernes de Belgique. Mais en 2003, l'entreprise, basée à Courcelles, est rachetée par le groupe français APC de Besançon. "Tout a été cassé en l'espace de trois ans", explique Michel Ricard, directeur

commercial et financier. Le nouveau propriétaire français applique en effet un management "inadapté" aux spécificités culturelles en vigueur dans notre pays. Les actionnaires décident alors de laisser carte blanche au management. "Nous nous sommes retrouvés les manches, avec l'ensemble du personnel", ajoute Michel Ricard. Un programme de relance de l'entreprise est mis sur pied. En recommençant par le début : relancer une production de liquides chimiques de qualité et assurer une livraison correcte aux clients. En 2009, une famille de lave-glaces hiver est développée. Jackpot ! La Belgique connaît en 2009 mais aussi l'année suivante un hiver particulièrement rigoureux. "Nous étions un des derniers fabricants de lave-glaces à encore savoir livrer en Belgique", se souvient Michel Ricard. Des rentrées financières qui permettront de rembourser les dettes et de prendre un nouvel élan. Car en 2010, l'entreprise lance une nouvelle gamme de produits plus écologiques avant, en 2012, d'investir près d'un million d'euros pour remplacer sa chaîne de conditionnement. Enfin, l'an dernier, Forever Products remet au goût du jour toute une gamme de produits de "Grand-mère" tels que le bicarbonate de soude. La crise de 2008 est passée par là : la demande est au rendez-vous. Un redéploiement qui a eu un effet bénéfique sur l'emploi : il a progressé de 29 unités au milieu des années 2000 à 36 unités aujourd'hui. Le chiffre d'affaires est lui passé, durant la même période, de 10 à 14 millions d'euros. (V.S.)

Pulsar Consultings

Un acteur informatique qui va de l'avant



PULSAR CONSULTINGS

Innovation. L'aventure Pulsar Consultings démarre à Wavre en 1998. Quatre entrepreneurs décident alors de créer leur propre entreprise qui se focalise sur les services informatiques sur mesure. "Le sur-mesure est probablement le métier le plus difficile dans le domaine informatique sur le plan des coûts et des délais", explique Tudor Ivanov, ingénieur, CEO de l'entreprise. Pulsar Consultings doit en effet répondre aux cahiers des charges de clients dans des secteurs aussi différents que l'aéronautique,

la logistique industrielle, les transports, le secteur médical, l'électronique ou les télécoms. Au début des années 2000, l'entreprise offre aussi à ses clients des services de consultance et de maintenance des logiciels. Mais la crise de 2008-2009 fera mal à Pulsar Consultings. Certains contrats ne sont pas renouvelés. C'est le cas de celui de Belgacom qui décide de se passer de 12 développeurs de Pulsar Consultings qui travaillaient alors au sein de l'opérateur télécoms. La mode est alors à la gestion "off shore" de certains besoins informatiques : en Inde, en Irlande et en Roumanie dans le cas de Belgacom. L'effectif est ramené de 28 à 20 personnes, le chiffre d'affaires passe de 3,3 millions d'euros à 2,5 millions d'euros actuellement. Mais après cette période plus délicate, Pulsar Consultings est repartie de l'avant. En misant comme l'explique Tudor Ivanov sur "une offre de service étendue" et sur le modèle de "Matrice de Produits" qui permet de proposer certains logiciels, développés de manière générique, à plusieurs clients. Une évolution qui permet, en vendant des licences et en offrant des services associés, d'améliorer les marges de l'entreprise. Et d'entrevoir l'avenir avec optimisme : l'an dernier, deux personnes ont été engagées. Ce sera encore le cas cette année. "Dans une optique prudente, notre effectif devrait tourner aux alentours de 30 personnes à l'horizon 2017/2018", ajoute Tudor Ivanov. (V.S.)

SA de Vente des Équipements Trane

Dans l'industrie, les tours et au cœur de l'Otan



DERIBALCOURT

Croissance. L'histoire de Trane remonte loin. A 1913 précisément, aux Etats-Unis. La SA de Vente Trane, société franchisée du groupe IR-Trane, est active essentiellement dans les domaines du chauffage, de la ventilation et de la climatisation. Mais ne nous y trompons pas, cette société franchisée est une "PME 100 % belge, au niveau de l'actionariat et de la mise en place de la stratégie sur le marché belge", comme l'explique Xavier Gorgemans, le CEO de l'entreprise. "Nous sommes à

l'interface des usines et des installateurs", poursuit-il. La société propose principalement des machines frigorifiques, qui refroidissent l'eau des bâtiments aux alentours des 5 à 6 degrés, et des centrales de traitement d'air. Et cela sur 4 marchés : la Belgique, le Luxembourg et de manière plus étonnante l'Irak et la Libye. Sans grande surprise, au vu des événements dans ces deux derniers pays, Tran s'est recentrée sur son marché domestique. La marque est solidement implantée en Belgique. "Nous avons comme gros clients industriels des entreprises comme GSK ou Materne, sommes présents avec nos centrales de traitement d'air dans sept des dix plus hautes tours de Belgique. Et sur le chantier de l'Otan, nous assurons le traitement de 2,7 millions de mètres cubes d'air chaque heure", poursuit encore notre interlocuteur. L'avenir ? L'entreprise affiche une bonne dose de confiance : "Nous faisons partie des 3 % de Belges confiants pour cette année et la suivante", sourit Xavier Gorgemans. Entre janvier et avril de cette année, le chiffre d'affaires flirte avec la barre des 6 millions d'euros contre 16 millions pour l'ensemble de 2014. "Il y a une très forte croissance de nos activités sur le marché belge", ajoute notre interlocuteur. Une croissance rentable et qui a un effet bénéfique sur l'emploi. La société emploie 35 personnes chez nous et a engagé récemment 4 personnes, deux techniciens, un coordinateur et un ingénieur. (V.S.)